

Commentaire présenté à l'Office des Transports du Canada (Commentaire présenté avec le formulaire)

Sujet: Consultation sur la demande d'autorisation de construction pour la voie de contournement ferroviaire de Lac-Mégantic

Nom: Francis Paré

Date: 2025-11-24

Bonjour,

Merci pour votre document de réponses préparées aux commentaires reçus dans le cadre de la consultation publique sur la voie de contournement ferroviaire de Lac-Mégantic. Après lecture attentive, je souhaite obtenir des précisions supplémentaires sur plusieurs points afin de mieux comprendre la portée réelle du projet et ses impacts potentiels.

1. Eaux souterraines et eau potable

- Vous mentionnez que le Plan de surveillance des puits d'eau potable et des eaux souterraines (PSPEPES) sera mis en œuvre et inclut la surveillance jusqu'à la stabilisation de la nappe phréatique. Pouvez-vous préciser :
 - Quelle est la durée estimée avant que la nappe soit considérée comme « stabilisée » ?
 - Quel est le protocole exact si un puits privé subit une baisse de niveau d'eau significative pendant cette période de construction ou post-construction ?
 - Les projections d'impact incluent-elles un scénario « pire cas » pour les nappes phréatiques régionales, et quelles mesures seraient prises dans ce cas extrême ?

2. Sélection du tracé

- Vous indiquez que le tracé a été retenu après l'étude AECOM et le BAPE. Pouvez-vous fournir :
 - Les critères précis ayant mené à l'élimination des autres tracés, incluant les risques liés aux eaux souterraines et aux milieux humides ?
 - Les analyses comparatives détaillées des impacts sur la population et l'environnement pour chacun des cinq tracés proposés initialement.

3. Risque de contamination

- Concernant le risque de contamination du sol et des eaux souterraines :
 - Quelle est la fréquence prévue des inspections et des tests de sols pendant la phase d'exploitation ?
 - Quelles substances spécifiques sont considérées comme critiques ou dangereuses pour la santé publique, et comment seront-elles gérées ?
 - Existe-t-il un plan de communication aux résidents en cas de contamination avérée ?

4. Risques environnementaux et habitats fauniques

- Vous mentionnez que les effets résiduels peuvent aller de « non importants à importants » et que des mesures de compensation financière sont prévues pour les milieux humides, mais pas pour les forêts à l'extérieur de l'emprise.
 - Comment justifiez-vous l'absence de compensation pour les forêts affectées par les rabattements de nappe phréatique, sachant l'importance écologique de ces habitats pour la biodiversité locale ?
 - Les mesures de suivi des milieux humides incluent-elles des indicateurs quantitatifs précis (ex. superficie perdue, biodiversité) ?

5. Bruit et vibrations

- Vous indiquez que des barrières antibruit seront installées « à des endroits précis ».
 - Quels sont les critères exacts pour décider de l'emplacement et de la hauteur des murs ou bermes ?
 - Quel niveau de bruit résiduel maximal est considéré comme « acceptable » et selon quelle norme officielle ?

6. Marchandises réglementées et sécurité

- Vous précisez que les services et volumes fluctueront selon les besoins des expéditeurs.
 - Quelles sont les projections pour le transport de matières dangereuses ou inflammables sur cette voie dans les 5 à 10 prochaines années ?
 - Quel protocole de sécurité et de prévention est prévu pour limiter tout risque pour les populations à proximité immédiate ?

7. Expropriation

- Concernant le processus d'expropriation :
 - Combien de propriétés ont été expropriées à ce jour, et selon quels critères de nécessité ?
 - Quelles compensations ont été offertes aux propriétaires et selon quels calculs ou évaluations ?

8. Participation citoyenne et référendum

- Pourquoi la Ville de Lac-Mégantic refuse-t-elle de tenir un référendum sur la voie de contournement, alors qu'il s'agit d'un projet ayant des impacts majeurs sur la sécurité, l'environnement et la qualité de vie des citoyens ?
- Quelles mesures sont prévues pour s'assurer que l'ensemble de la population ait un vrai mot à dire avant la réalisation du projet ?

Merci d'avance pour vos réponses détaillées à ces questions, qui permettront de mieux comprendre les implications du projet pour les citoyens et l'environnement.

Cordialement,

Francis Paré